

1993-2002 : 10 ans de financement bancaire des entreprises en Guyane

NUMERO 13
NOVEMBRE 2003

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

Note expresse – www.iedom.fr

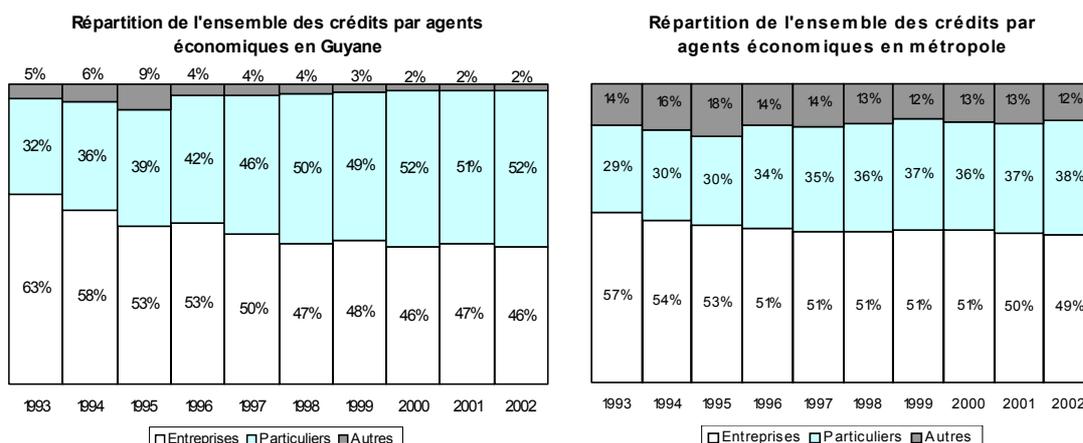
Après une phase de croissance forte au cours de la décennie 1980, la Guyane a subi une crise économique particulièrement sévère au début des années 1990 du fait d'un ralentissement prononcé de l'investissement public. Cette crise s'est traduite par la succession de deux années de récession en 1993 et 1994, auxquelles a succédé une période de croissance modérée. La croissance annuelle moyenne du département est ainsi passée d'un rythme supérieur à 10 % entre 1983 et 1992 à 2,5 % depuis 1992.

Cette crise économique a eu un impact très lourd sur le bilan des établissements de crédit, du fait de la dégradation de la situation financière de leurs clients. La présente étude a pour objectif de retracer sur la décennie 1993-2002 l'évolution des encours bancaires en faveur des entreprises, en en faisant ressortir les points les plus saillants.

1 - Evolution générale des crédits aux entreprises

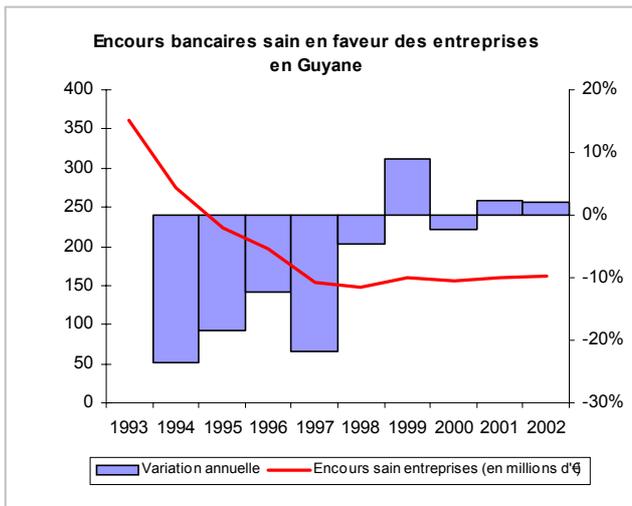
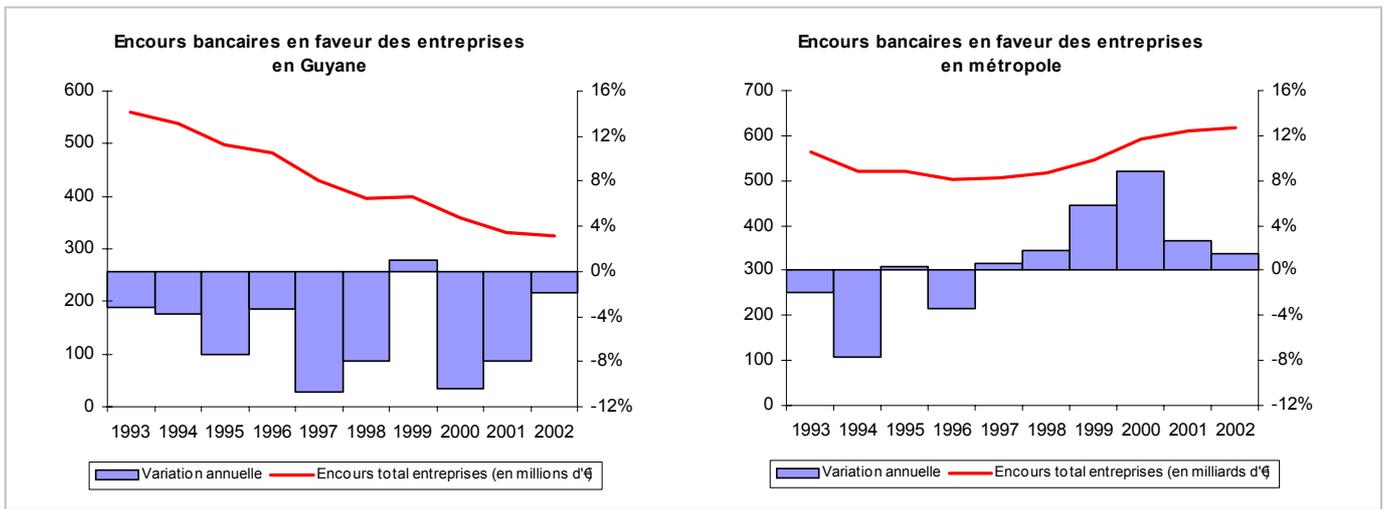
En Guyane, l'analyse de la répartition des concours bancaires par agents économiques entre 1993 et 2002 montre une forte érosion du poids relatif des prêts octroyés aux entreprises (composées dans le cadre de cette étude, des sociétés non financières – SNF - et des entrepreneurs individuels - EI). Leur part dans le total des concours mis en place par les établissements de crédit locaux est ainsi passée de 63 % en 1993 à 46 % en 2002, perdant ainsi 17 points en 10 ans. Cette forte diminution relative s'explique par un repositionnement des banques locales sur le marché des crédits aux particuliers (+ 20 points en 10 ans), alors que le marché des autres agents économiques (essentiellement les collectivités locales) ne semble pas constituer un axe stratégique fort du système bancaire local.

En métropole, une dynamique voisine peut être observée, mais l'amplitude des évolutions est nettement moins marquée. Au sein des établissements métropolitains, les crédits en faveur de la clientèle des entreprises représentent désormais moins de 50 % du total des crédits contre 57 % fin 1993, au bénéfice des particuliers (38 % fin 2002 contre 29 % fin 1993).



Au cours des dix dernières années, l'encours bancaire en faveur des entreprises en Guyane n'a cessé de décroître, à l'exception de l'année 1999 qui a enregistré une faible croissance. Toutefois, après un point bas atteint en 2000 (- 10,4 % en glissement annuel), le rythme de baisse a tendance à ralentir puisqu'il n'atteint plus que 1,8 % en 2002. En dix ans, l'encours de crédit total octroyé par le système bancaire local en faveur des entreprises aura diminué de 42 % (35 % pour les SNF et 61 % pour les EI).

En métropole, l'évolution des encours bancaire en faveur des entreprises a été marquée par une phase de ralentissement économique observée entre 1993 et 1995, puis par une phase de forte croissance de la fin des années 1990. Enfin, la progression des concours s'est fortement affaiblie en 2001 puis 2002 avec le ralentissement de la croissance, sans toutefois repasser en terrain négatif.



Hors créances douteuses brutes, l'évolution de l'encours des crédits accordés aux entreprises diffère sensiblement de celle des créances totales. En effet, après quatre années de forte baisse liée au déclassement en créances douteuses d'un important stock de crédits compromis, l'encours sain s'est stabilisé en 1998 puis est reparti de l'avant en 1999. Il connaît depuis une croissance faible.

La forte chute de l'encours total en 2000 et 2001, alors que l'encours sain restait globalement stable, signifie que les établissements de crédit ont passé en perte un certain nombre de créances sur lesquelles, après mise en jeu des garanties, ils n'avaient plus d'espoir de recouvrement. Ces pertes ont ainsi atteint respectivement 21 et 23 millions d'€ en 2000 et 2001.

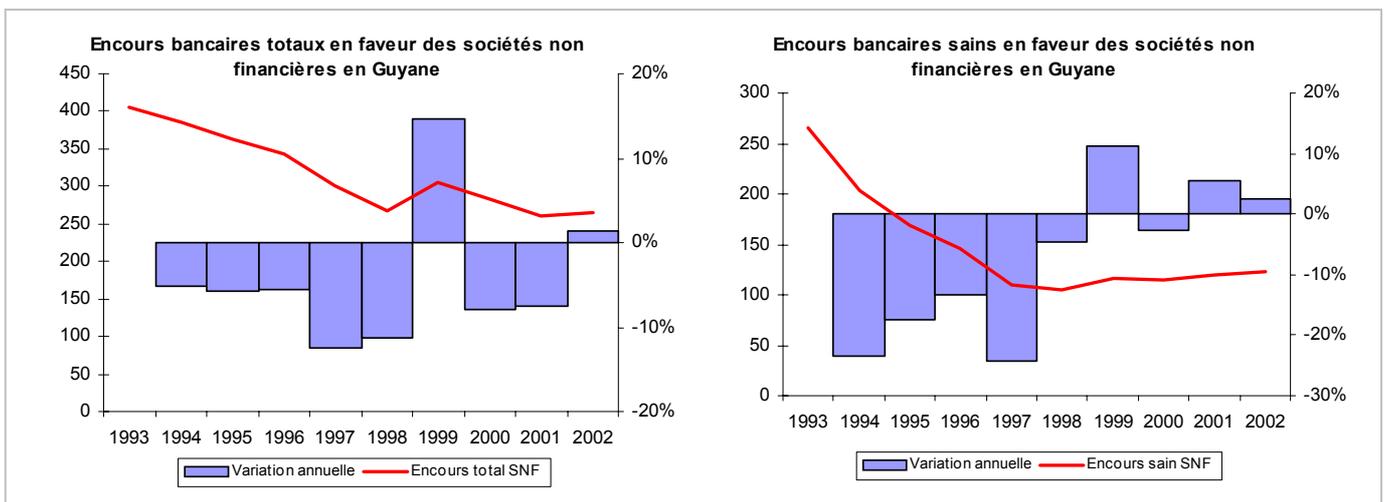
2 - Evolution par types d'entreprises

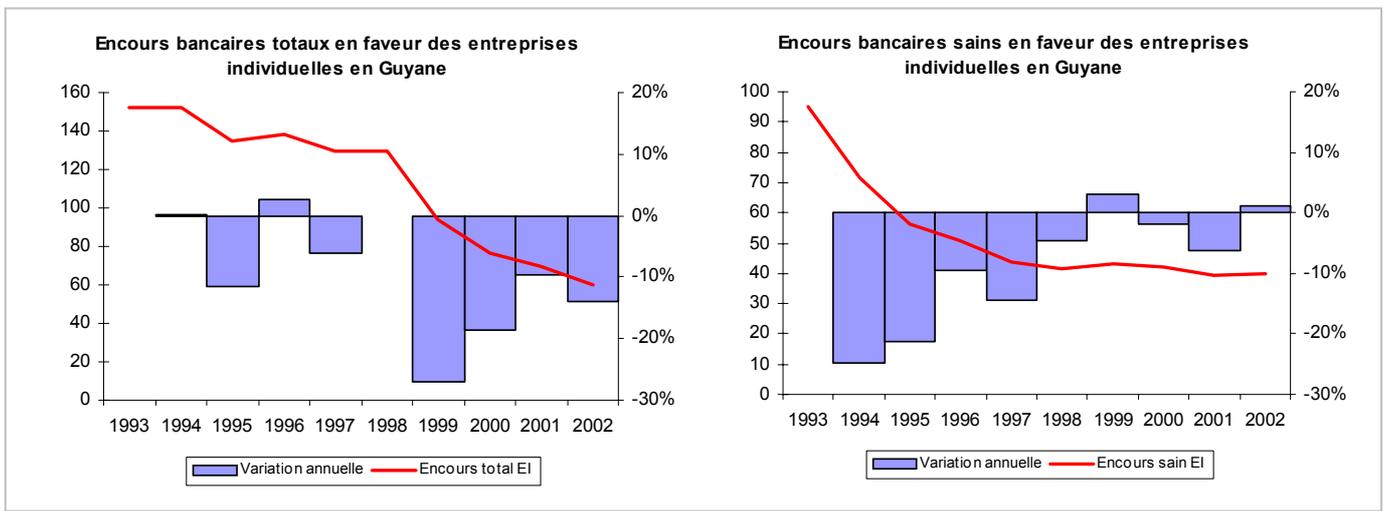
La comparaison de l'évolution des encours des SNF et des EI montre quelques divergences par rapport à l'évolution de l'encours total.

Si les deux types d'agents économiques ont enregistré des baisses importantes de leur encours bancaire sur la période 1993-1998, le recul a toutefois été deux fois moindre pour les EI (- 15%) que pour les SNF (- 34%). Les restrictions dans l'accès au crédit ont donc été moins prononcées pour les petites entreprises pendant cette phase.

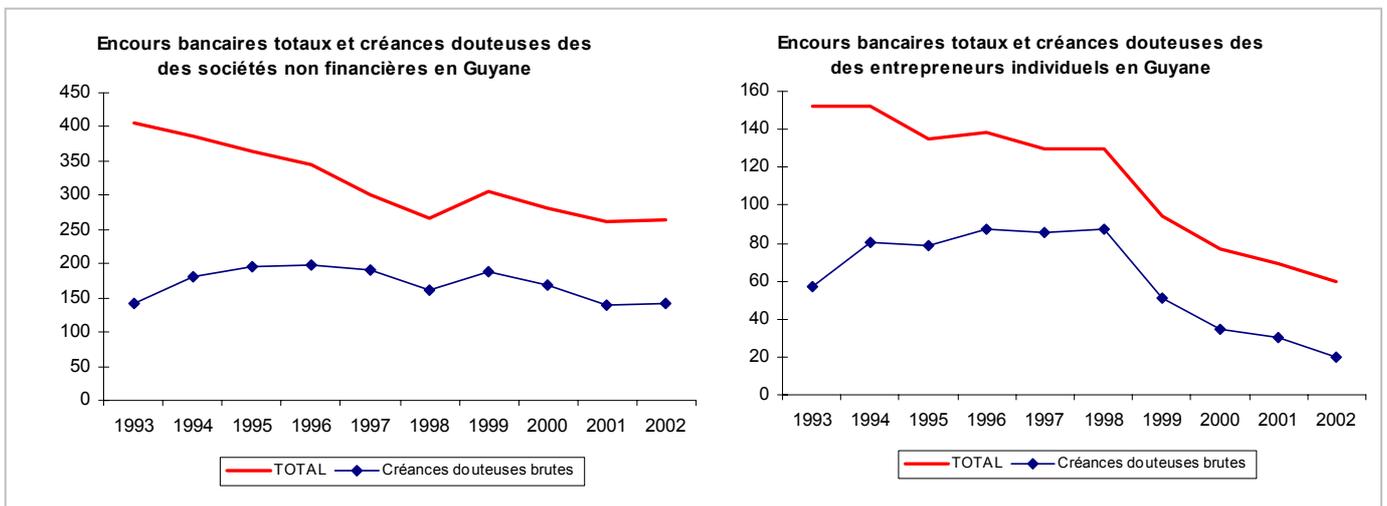
Le mouvement s'est néanmoins complètement inversé à partir de 1999. Ce sont alors les petites entreprises qui enregistrent les plus fortes baisses d'encours brut.

Enfin, depuis 1999, les SNF bénéficient d'un encours sain en faible croissance alors que celui des EI a continué de baisser, à un rythme moindre néanmoins qu'au cours de la période 1993-1998.

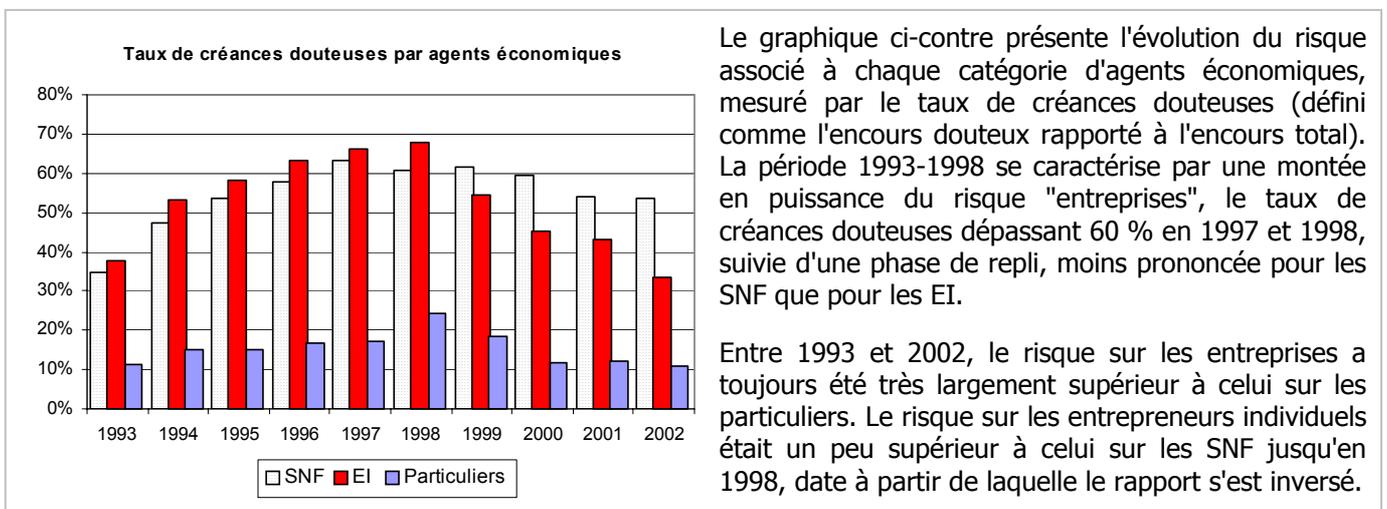




Les deux graphiques ci-dessous présentent pour les SNF et les EI les encours totaux et les encours compromis. Leur examen montre que la baisse de l'encours total en faveur des EI à partir de 1999 est étroitement corrélée à celle des créances douteuses. Les Etablissements ont donc procédé pour ces agents économiques à un apurement massif. Tel n'a pas été le cas pour les SNF puisque le niveau de leurs créances douteuses fin 2002 était au même niveau qu'en 1993.



3 - Evolution des créances douteuses

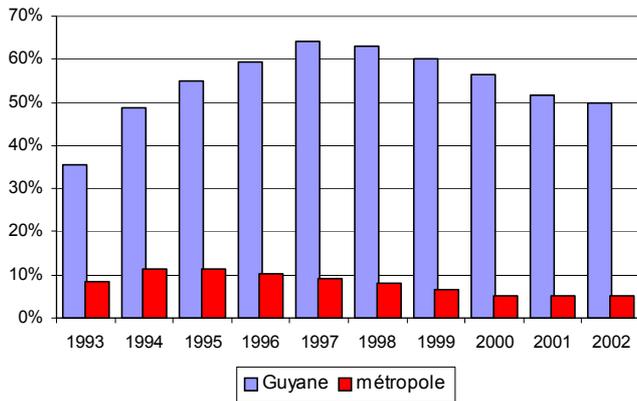


Le graphique ci-contre présente l'évolution du risque associé à chaque catégorie d'agents économiques, mesuré par le taux de créances douteuses (défini comme l'encours douteux rapporté à l'encours total). La période 1993-1998 se caractérise par une montée en puissance du risque "entreprises", le taux de créances douteuses dépassant 60 % en 1997 et 1998, suivie d'une phase de repli, moins prononcée pour les SNF que pour les EI.

Entre 1993 et 2002, le risque sur les entreprises a toujours été très largement supérieur à celui sur les particuliers. Le risque sur les entrepreneurs individuels était un peu supérieur à celui sur les SNF jusqu'en 1998, date à partir de laquelle le rapport s'est inversé.

Il est par ailleurs intéressant de noter que le taux de créances douteuses des particuliers a suivi une évolution similaire, par un effet de contagion. La dégradation de la santé financière du tissu productif a logiquement eu un impact négatif sur les ménages, par la montée du chômage notamment.

Taux de créances douteuses des sociétés non financières



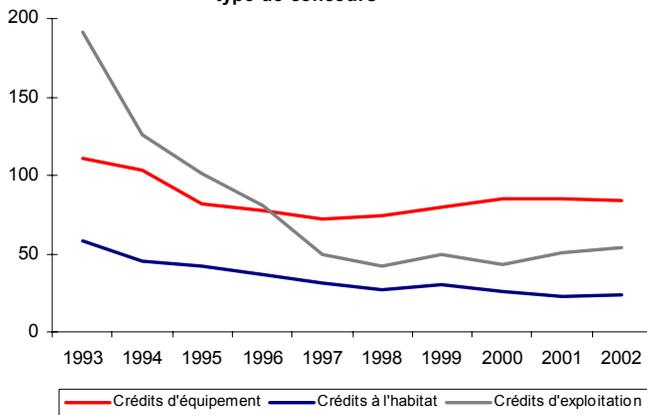
La comparaison du taux de créances douteuses des sociétés non financières en Guyane avec la métropole révèle l'ampleur de la dégradation du portefeuille des établissements de crédits locaux.

Le taux de créances douteuses en Guyane était ainsi 4 fois plus élevé en 1993 que celui observé en métropole à la même date. Ce rapport a dépassé 10 en 2000 et 2001, pour s'établir au 31/12/2002 à 9,92.

Toutefois, la partie historique de l'encours douteux, issus des années antérieures à 1993, est maintenant intégralement provisionné, comme l'indique le taux de provisionnement global du portefeuille compromis des établissements de crédit qui s'établit depuis 1998 à plus de 80 %.

4 - Evolution par types de concours sains

Encours bancaires sains en faveur des entreprises par type de concours

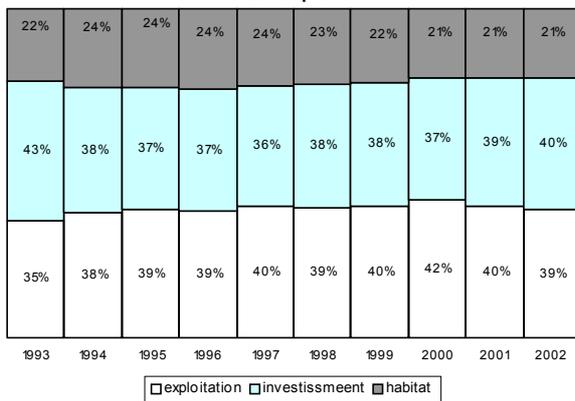


L'analyse de l'évolution des encours sains par types de concours révèle que la plus forte baisse observée entre 1993 et 1998 revient aux crédits d'exploitation (- 78%), devant les crédits à l'habitat (- 53 %) et les crédits à l'équipement (- 32 %).

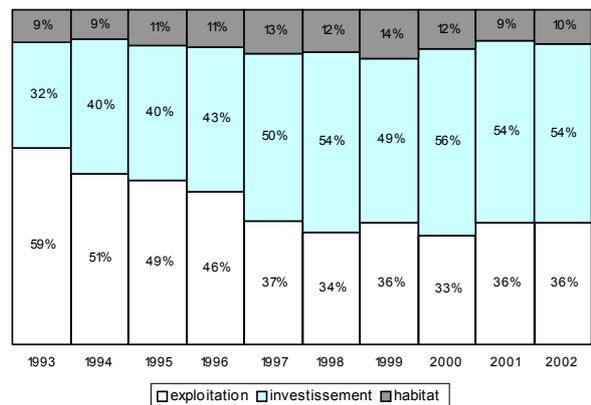
Au sein des crédits d'exploitation, les plus fortes baisses concernent les comptes ordinaires débiteurs (- 89 %) et les créances commerciales (- 84 %).

Depuis 1998, les crédits d'exploitation ont retrouvé une croissance sensible (+ 27 % à fin 2002), dont + 68 % pour les créances commerciales (la forme de crédit à court terme la plus sécurisée pour le banquier) et + 40 % pour les Comptes ordinaires débiteurs. Les crédits d'équipement ont également retrouvé le chemin de la hausse, mais à un niveau moindre (+ 12 % entre 1998 et 2002). Seuls les crédits immobiliers ont enregistré une contre-performance sur cette même période (- 14 %).

Structure de l'endettement sain des SNF en métropole

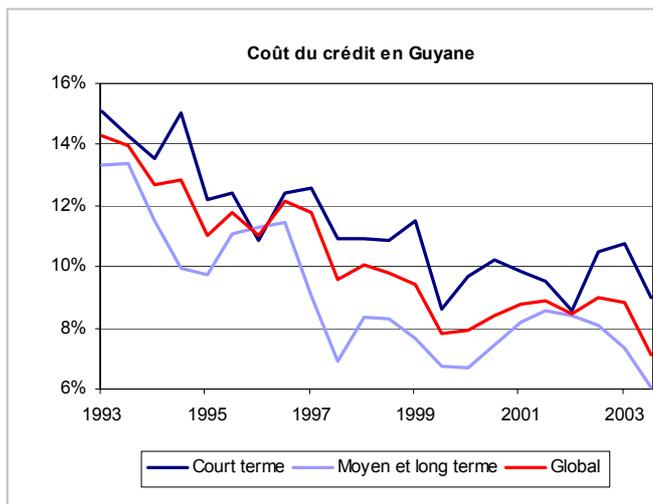


Structure de l'endettement sain des SNF en Guyane



L'analyse comparative de la structure de l'endettement des SNF en Guyane par rapport à leurs homologues métropolitains montre que le financement bancaire de leur exploitation était très élevé en 1993, en raison de la faiblesse de leurs fonds propres qui les a fragilisés lors du ralentissement économique. La part du court terme dans l'endettement des SNF a depuis très fortement diminué pour atteindre 36 % du total en 2002. Cette part relative du court terme semble toutefois faible lorsqu'on la compare à celle de l'endettement à moyen long terme (54 % ; + 22 points en 10 ans), alors que court terme et moyen et long terme pèsent un poids équivalent en métropole. Enfin, la part des crédits immobiliers est restée stable sur la décennie et structurellement plus faible qu'en métropole : le financement du logement social est essentiellement assuré en Guyane par des établissements de crédits installés hors du département.

5 – Le coût du crédit aux entreprises



Contrairement à des idées fréquemment véhiculées, le coût du crédit aux entreprises n'a cessé de baisser depuis dix ans. Il a même été divisé par plus de 2.

Ainsi, la dernière enquête auprès des établissements de la place réalisée par l'IEDOM a montré que le coût du crédit à court terme s'établissait en août 2003 à 9,02 % et à 6,04 % pour les concours à moyen et long terme, aboutissant à un taux global de 7,13 % soit le plus bas niveau enregistré depuis 1993.

Ceci montre également que malgré les difficultés exposées précédemment, le marché du crédit aux entreprises demeure un marché concurrentiel.

6 – Données chiffrées

en millions d'€

	déc-93	déc-94	déc-95	déc-96	déc-97	déc-98	déc-99	déc-00	déc-01	déc-02
--	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------	--------

Evolution générale de l'encours de crédits aux entreprises

Encours de crédits accordés aux entreprises par le réseau bancaire local	558,3	537,5	498,2	481,9	430,6	396,5	400,4	358,7	330,3	324,3
Sociétés non financières	406,3	385,4	363,6	343,8	301,0	267,2	306,1	281,9	260,8	264,4
Entrepreneurs individuels	152,0	152,1	134,6	138,1	129,6	129,3	94,3	76,8	69,5	59,8
Variations annuelles										
Encours de crédits accordés aux entreprises par le réseau bancaire local		-3,7%	-7,3%	-3,3%	-10,6%	-7,9%	1,0%	-10,4%	-7,9%	-1,8%
Sociétés non financières		-5,1%	-5,7%	-5,5%	-12,4%	-11,2%	14,6%	-7,9%	-7,5%	1,4%
Entrepreneurs individuels		0,1%	-11,5%	2,6%	-6,2%	-0,2%	-27,1%	-18,5%	-9,5%	-14,0%

Répartition des crédits sains octroyés par le réseau bancaire local (hors douteux) par type de concours (*)

Encours de crédits sains aux entreprises	360,1	274,7	224,3	195,4	152,0	143,8	158,1	153,9	158,2	160,4
Crédits d'exploitation	191,6	126,1	100,6	81,1	49,6	42,0	49,0	43,5	50,7	53,3
Crédits à l'équipement	110,4	103,1	82,0	77,4	71,5	74,5	79,3	84,7	85,1	83,7
Crédits à l'habitat	58,1	45,6	41,6	36,9	30,9	27,2	29,9	25,7	22,4	23,3
Variations annuelles										
Crédits d'exploitation		-34,2%	-20,2%	-19,4%	-38,8%	-15,3%	+16,5%	-11,3%	+16,7%	+5,2%
Crédits à l'équipement		-6,6%	-20,4%	-5,6%	-7,6%	+4,2%	+6,4%	+6,9%	+0,5%	-1,7%
Crédits à l'habitat		-21,5%	-8,7%	-11,4%	-16,3%	-11,9%	+9,8%	-14,0%	-13,0%	+4,3%
Encours de crédits sains accordé aux SNF	265,3	203,4	168,0	144,5	108,5	102,2	115,2	111,8	118,7	120,5
Crédits à l'équipement	84,5	81,6	67,4	62,2	54,3	55,0	57,0	62,2	64,5	64,8
Crédits à l'habitat	25,2	17,7	18,1	16,3	14,1	12,7	16,5	13,1	11,0	11,9
Crédits d'exploitation	155,7	104,1	82,5	66,0	40,1	34,4	41,8	36,5	43,2	43,7
Encours de crédits sains accordé aux EI	94,8	71,3	56,3	50,9	43,6	41,6	42,9	42,1	39,5	39,9
Crédits à l'équipement	25,9	21,5	14,6	15,2	17,3	19,6	22,3	22,6	20,6	18,9
Crédits à l'habitat	32,9	27,9	23,5	20,6	16,7	14,5	13,4	12,6	11,4	11,4
Crédits d'exploitation	36,0	22,0	18,1	15,1	9,5	7,6	7,2	7,0	7,5	9,6

(*) Sont exclus dans ce tableau les prêts subordonnés.

Evolution de l'encours de crédits douteux aux entreprises enregistrés par le réseau bancaire local

Crédits douteux bruts aux entreprises	197,9	262,5	273,6	285,2	276,8	249,8	240,4	202,5	170,7	161,3
Sociétés non financières	140,7	181,7	195,3	198,0	190,8	162,1	189,1	167,8	140,6	141,4
Entrepreneurs individuels	57,2	80,8	78,4	87,2	86,0	87,7	51,3	34,7	30,1	19,9
Variations annuelles										
Crédits douteux bruts aux entreprises		32,7%	4,2%	4,2%	-3,0%	-9,8%	-3,8%	-15,8%	-29,0%	-20,4%
Sociétés non financières		29,1%	7,5%	1,4%	-3,7%	-15,1%	16,7%	-11,2%	-16,2%	0,5%
Entrepreneurs individuels		41,3%	-3,0%	11,3%	-1,4%	2,0%	-41,5%	-32,4%	-13,3%	-33,7%
Taux de crédits douteux Entreprises	35,4%	48,8%	54,9%	59,2%	64,3%	63,0%	60,0%	56,5%	51,7%	49,7%
Sociétés non financières	34,6%	47,2%	53,7%	57,6%	63,4%	60,7%	61,8%	59,5%	53,9%	53,5%
Entrepreneurs individuels	37,6%	53,1%	58,2%	63,1%	66,4%	67,8%	54,5%	45,2%	43,3%	33,3%